

**Cette causerie thématique organisée le 12 février 2015 avait pour but d'explorer les priorités des associations de femmes migrantes oeuvrant pour les droits des femmes et leurs liens avec les associations féministes classiques.**



A toutes les intervenantes, ont été posées les mêmes questions : leurs priorités et leurs revendications, la spécificité ou non de leurs actions et des modes d'actions, la question de la mixité, et enfin le positionnement dans le féminisme aujourd'hui en France et les liens avec les autres associations féministes.

Les intervenantes ont pointé le besoin de se fédérer souvent entre femmes originaires d'une même région ou pays et de se soutenir. Certaines développent aussi des actions de solidarité internationale, ou ont évoqué des actions dans le sens de la transmission aux deuxièmes ou troisièmes générations nées en France, et qui n'ont plus de liens directs avec le pays d'origine.

Plusieurs priorités ont été évoquées :

- l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, pour des femmes arrivées en France à l'âge adulte, par exemple, et n'ayant pu suivre une scolarité, et la nécessité de poursuivre le travail d'alphabétisation, et de répondre aux besoins de formation. Les besoins sont énormes et ne sont pas couverts par les associations qui œuvrent dans ce domaine alors que la demande est essentiellement féminine.
- L'autonomie financière, comme levier d'émancipation individuelle des femmes, de développement, de pourvoyeuse des besoins de la famille, et en particulier des enfants, mais aussi comme contrepoids éventuel dans la famille afin de négocier une plus grande liberté, ou bien de faire face à un départ en cas de violences conjugales
- La valorisation des compétences détenues par les femmes, insuffisamment identifiées, alors que leur employabilité est reconnue. Il est souligné que la déqualification est plus importante chez les femmes immigrées.
- L'indépendance vis-à-vis de la famille, l'accès au droit commun, l'égalité des droits, et la nécessité de travailler sur un statut autonome de la femme immigrée. En effet, les femmes issues de l'immigration sont encore soumises pour plusieurs pays d'origine, à des accords bilatéraux entre la France et par exemple le Maroc ou l'Algérie qui font appliquer la loi du pays d'origine défavorable aux femmes, en France. Il est souligné que cette revendication, est moins portée aujourd'hui par les associations féministes françaises, alors qu'elle n'a pas encore abouti, et qu'elle serait primordiale pour l'accès au droit commun des femmes issues de l'immigration.
- Les violences faites aux femmes, comme une préoccupation majeure par exemple des associations soutenues par le FFMed autour de la méditerranée, et notamment la lutte contre les mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés (GAMS) qui touchent l'Afrique, mais aussi le sud-est asiatique (Malaisie, Indonésie) ou encore le Moyen Orient (Kurdistan).

Dans les modes d'actions, il a été souligné la préoccupation du renouvellement des générations dans la militance, et de la difficulté à parfois toucher des femmes jeunes, qui

s'engagent moins ou différemment dans les associations. Certaines ont porté une attention particulière au fait de laisser les jeunes femmes s'appropriier les mots d'ordre, les thématiques et d'apporter leurs propres approches et savoir-faire, ainsi que la nécessité de leur laisser l'espace suffisant pour le faire. Par exemple, chaque génération utilise des outils différemment, notamment les nouvelles technologies. Malgré ces difficultés de « recruter » parmi les jeunes générations, il est affirmé que la vie associative est pourtant un facteur de développement personnel et d'apprentissage très riche de la vie.



Certaines associations évoquent le fait que l'entrepreneuriat féminin est une perspective pour des femmes qui subissent des doubles voire triple discriminations à l'embauche ou plus généralement dans l'emploi au cours de leur vie professionnelle (discrimination liée au genre, aux inégalités professionnelles qui perdurent et à l'origine, à la couleur de

peau).

Cette intersectionnalité des discriminations qui se croisent et se renforcent est reconnue par toutes les intervenantes. A noter que l'absence de statistiques ethniques et de chiffres qui rendent visibles ces discriminations tend à occulter cette réalité.

Certaines associations revendiquent également le fait de mener des actions en direction de femmes qualifiées (ou non) qui décident de créer leur entreprise, même modestes, afin de contrer les discriminations dont elles sont victimes.

Il est rappelé que les femmes migrantes sont très présentes dans les métiers sous-payés, aux horaires atypiques, aux temps partiels et aux temps de trajet très longs entre leur domicile et leur travail.

Certaines associations souhaitent aussi aller à l'encontre de cette image qui voudrait que les femmes migrantes œuvreraient nécessairement dans le secteur du « care » ou bien pour l'éducation et l'alphabétisation. Elles investissent ces champs pour répondre à un besoin indéniable mais elles ne peuvent y rester cantonnées.



Il est rappelé que la question de l'« intégration » bien que de plus en plus taboue dans la société française et fortement politique doit être abordée. Les personnes étrangères qui ne parlent pas la langue ne peuvent s'intégrer sans un accompagnement approprié.

Sur le mode de gouvernance des structures, on note que la plupart des associations présentes sont non mixtes, ou bien ont mis en place des règles concernant la gouvernance qui est principalement gérée par des femmes. Par exemple, les hommes peuvent être adhérents, mais ne pas faire partie du Conseil d'administration.

La causerie se clôt sur les rapports entre associations féministes et femmes issues de l'immigration : la représentation de part et d'autres, les modes d'intégration, les types de combats. Pour se conclure sur le fait que les mécanismes de domination et de relégation sont toujours à l'œuvre dans nos sociétés contemporaines, les relations interpersonnelles ou entre organisations.

**Pour cette causerie étaient invitées :**

- **Fawzia Baba-Aissa**, en charge du développement au FFMed (Fonds pour les Femmes en Méditerranée ) association féministe créée en 2008, qui recherche des fonds afin de soutenir financièrement des projets d'associations de femmes dans les 21 pays autour de la méditerranée - <http://www.medwomensfund.org>
- **Suzanne Bellnoun**, de l'OFAD , présidente de l'Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora, une organisation qui soutient et visibilise les initiatives des femmes africaines et autour de l'entrepreneuriat et l'autonomie financière - <http://ofadeurope.org/>
- **Aissatou Sy & Diagne Toutou Baila N'Diaye**, de FUDGA (Femmes Unies pour le Développement de la Guinée et de l'Afrique) association qui a pour but de faciliter l'accueil et l'accompagnement des ressortissant-e-s de la République de Guinée en France et en Europe et leur retour dans leur pays d'origine, de promouvoir des actions autour de la citoyenneté, de l'égalité des chances et de l'émancipation de femmes ou encore d'organiser des séminaires, des séjours d'études, de formation et de réflexion, dans le cadre de la coopération internationale. -
- **Isabelle Gillette-Faye**, directrice du GAMS (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines) une Fédération d'antennes en France constituée de femmes africaines et de femmes françaises qui lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, aux adolescentes et aux fillettes, fait la promotion de la santé maternelle et infantile en direction des populations immigrées et issues des immigrations, en particulier des mutilations génitales féminines et des mariages forcés - <http://www.federationgams.org/>
- **Dammarys Maa Marchand & Yvette Akle**, présidente et secrétaire générale de la Fédération IFAFE (Fédération des Initiatives des femmes africaines de France et d'Europe) une association constituée en fédération qui rassemble des associations partout en France et en Europe qui œuvrent dans le sens d'une plus grande égalité professionnelle et pour l'accès aux droits ainsi que pour la solidarité internationale avec les pays d'origine)
- **Mariam Touré**, présidente d'AWODIAG (Association des femmes professionnelles africaines en diaspora), un groupe de femmes Actives Africaines entrepreneures ou actives, afin de créer un réseau de soutien et d'entraide

**Étaient présentes dans la salle de nombreuses autres structures :** la Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie-LFID, Africa 93, Génériques, Osez le féminisme ! , la LDH, le Haut Conseil à l'Égalité, l'Organisation des Femmes du CONGO (OFC) CAFO Mali-France, Africa, AMEL, GRDR Migration Citoyenneté Développement...